



Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Communiqué de presse

Bande de Gaza : non au choix de la force

Après de nombreuses frappes militaires contre la bande de Gaza depuis une semaine, l'armée israélienne vient d'assassiner un haut responsable du Hamas, risquant d'entraîner toute la région dans une spirale de violence qui, comme l'opération Plomb durci en décembre 2008-janvier 2009, aura des conséquences désastreuses pour la population de Gaza et n'assurera pas la sécurité recherchée par Israël.

Paris le 14 novembre 2012,

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine dénonce l'assassinat d'un haut responsable du Hamas et la solution militaire choisie par Israël. Le Hamas est profondément enraciné dans la société palestinienne. Israël ne le détruira pas par les bombes. Les assassinats ciblés, les punitions collectives envers la population palestinienne de Gaza n'y parviendront pas non plus. Les conséquences humanitaires et politiques de l'opération Plomb durci en décembre 2008-janvier 2009 ont été désastreuses. Si le Hamas a été affaibli militairement, il est resté un acteur politique incontournable et l'attaque israélienne a davantage affaibli et discrédité l'Autorité palestinienne. Pourtant Israël fait à nouveau le choix de la force et menace aujourd'hui de renverser le président Abbas s'il obtient l'adhésion de la Palestine à l'ONU à la fin novembre.

Israël a le droit, comme tout autre pays, de protéger sa population, mais cela suppose, comme pour le Hamas, qu'il respecte les règles fixées par le droit international. Celui-ci lui interdit d'imposer une punition collective à 1,5 million de Palestiniens à Gaza en les soumettant à un blocus illégal et à une nouvelle opération militaire. En vertu des Conventions de Genève, le devoir d'Israël, en tant que puissance occupante, est de protéger la population civile occupée ; Israël continuant de contrôler les frontières aériennes, maritimes et terrestres de ce territoire, emprisonnant 1,5 millions de Palestiniens.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine rappelle les conditions immédiates d'un règlement du conflit : retrait israélien des Territoires palestiniens, gel complet et immédiat de la colonisation en Cisjordanie, levée des restrictions israéliennes, réouverture des points de passage de et vers la bande de Gaza. Une solution juste, fondée sur le droit international, est la seule garantie pour Israël de vivre un jour en paix avec ses voisins.

Les organisations de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine demandent une action forte du gouvernement français et de l'Union européenne pour mettre un terme à l'escalade militaire.

Contact :

Maxime Guimberteau

01 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

<https://fr.twitter.com/PFPalestine>

<http://www.facebook.com/plateforme.ongfrançaises>